

Communiqué

Paris, le 13 septembre 2022

Silverfleet Capital Partners cède La Fée Maraboutée à CAPZA Levine Keszler conseille Silverfleet Capital Partners

CAPZA Transition a acquis, notamment auprès de Silverfleet Capital Partners, une participation majoritaire dans La Fée Maraboutée, marque française premium de prêt-à-porter féminin.

Fondée en 1996 et basée à Roanne, La Fée Maraboutée crée et distribue des vêtements et accessoires pour femme.

La société est dirigée depuis 2019 par un binôme très expérimenté et complémentaire, formé par Gaëlle Lelong et Pierre-Yves Vincent-Falquet. La nouvelle direction, élargie à de nouveaux talents, a l'ambition de consolider son maillage territorial en France, d'accélérer son développement sur le canal digital et de renforcer ses particularités RSE.

Certifiée GOTS depuis 2022, la société promeut des valeurs éthiques et responsables en ayant choisi de s'approvisionner quasi intégralement en Europe, de concevoir des collections avec des matières écoresponsables, et de développer des canaux seconde vie.

En 2021, la société qui compte environ 200 salariés a réalisé plus de 50m€ de chiffre d'affaires, et a repris en 2022 un rythme significatif de croissance de ses ventes et de sa rentabilité. Cette résilience et cette capacité de rebond s'expliquent notamment par le segment de clientèle ciblé, la qualité de l'offre du groupe, et les processus de gestion mis en œuvre par son équipe de management.

A l'occasion de cette opération, CAPZA Transition vient soutenir le plan stratégique du groupe en reprenant la majorité du capital aux côtés de ses managers clés.

Levine Keszler a conseillé Silverfleet Capital Partners et les autres associés de La Fée Maraboutée dans le cadre de cette opération.

Conseils de Silverfleet Capital Partners :

Aspects juridiques : **Levine Keszler** (Serge Levine, Pierre Plettener)

M&A : **Transactions & Compagnie** (Christian Ménard, Marylène Coupeau, Hugo Haget)

Conseils des dirigeants de La Fée Maraboutée :

Aspects juridiques : **Delsol** (Emmanuel Kaepelin)

Conseils de Capza :

Aspects juridiques : **Agilys** (Baptiste Bellone, Carolle Thain-Navarro, Sophie Auvergne)

Due Diligence :

- o Financière : **Oderis** (Philippe Héry, Marine Guillou, Pierre-Yves Gloanec)
- o Commerciale : **Advention** (Alban Neveux, Iska Pivois)
- o Juridique, Fiscale et Sociale : **Agilys** (Baptiste Bellone, Carolle Thain-Navarro, Sophie Auvergne, Sandra Burel), **Dentons** (Emmanuelle Van den Broucke) et **PJM Associés** (François Troadec)

A propos de Levine Keszler

Levine Keszler est un cabinet d'avocats spécialisé en *corporate* et en financement. Il a été fondé en 2018 par des avocats issus des plus grands cabinets d'affaires parisiens. Son activité est organisée autour de cinq pôles : fusions-acquisitions et *private equity*, financement et restructuration, droit boursier et financier, immobilier et contentieux.

Levine Keszler dispose d'une expertise particulière en matière d'opérations de LBO et de *build-up* consécutifs à ces opérations, plus particulièrement dans les secteurs de la technologie, de la santé, de l'industrie et des services B to B.

Pour plus d'information : www.levinekeszler.com

Contact presse

Nicolas de Courtivron

ndecourtivron@levinekeszler.com

Levine Keszler

11 rue Auber

75009 Paris

Tél : +33 1 83 62 08 56

www.levinekeszler.com